

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Ali Bongo Ondimba, raïs de la Communauté musulmane du Gabon :

" Ne perdons jamais de vue, en toutes circonstances, que l'Islam est une religion qui prône la paix, incite à la fraternisation et à l'amour mutuel".

Marie-Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour Constitutionnelle :

" La Cour constitutionnelle continuera à faire respecter la Constitution, gage de la consolidation de l'État de droit puisque là est sa raison d'être".

Rose-Christiane Ossouka Raponda, Première ministre :

"La vie normale, c'est la vie qui nous permettra de poursuivre avec succès, la mise en œuvre aboutie du Plan d'accélération de la transformation, pour le développement de notre pays et pour le bien-être de nos concitoyens".

Jessye Ella Ekogha, conseiller spécial du chef de l'État, porte-parole de la présidence de la République :

"L'appel de M. Ping au sujet de la vacance du pouvoir est un disque rayé. On a l'impression que c'est devenu une formule de certains acteurs politiques pour pouvoir exister".

Fidèle Angoue Mba, directeur général de la Marine marchande :

" La Marine marchande doit sortir de l'ornière. Et pour sortir de l'ornière, il faut passer à la digitalisation. Tout le monde y gagne".

Faustin Laurent Bilie Bi Essone, secrétaire exécutif du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) :

" Le RPM dénonce cette atteinte des droits des élus en République gabonaise et tient à préciser que les mécanismes adossés aux sanctions d'un élu local sont encadrés par la loi".

Désiré Owono Ndong, président du Conseil départemental du Woleu :

"Le PDG, comme il est de coutume, entend tout rafler en 2023. C'est pourquoi les séances de formation initiées par le secrétaire général de notre parti arrivent à point nommé, puisqu'elles doivent permettre à tous les militants du PDG de prendre conscience des enjeux des élections de 2023".

Guerre en Ukraine : le Gabon condamne l'agression

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LORS de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies relative à l'examen du projet de résolution sur la guerre en Ukraine tenue vendredi 25 février dernier à New York, le Gabon, par la voix de son ambassadeur, représentant permanent à l'Onu, Michel Xavier Biang, a " condamné la guerre contre un État membre des Nations unies". En réaffirmant au passage l'attachement de notre pays " à la paix et aux principes qui fondent la Charte des Nations unies" et son engagement " pour un ordre international plus juste fondé sur les règles".

Aux yeux du diplomate gabonais, la communauté internationale devrait se saisir de la situation actuelle en Ukraine pour faire son "autocritique sans concession et s'interdire partout dans le monde, toute guerre de choix, toute guerre d'influence, toute guerre d'hégémonie, toute guerre de prédation de ressources, toute guerre injuste et déshumanisante". Et d'ajouter : " la scène internationale ne doit pas refléter l'image d'une jungle dans laquelle les nations sont soit chasseurs, soit chassées".

Tout en appelant les belligérants "à un cessez-le-feu immédiat et à la désescalade, à renouer le fil du dialogue et à privilégier le règlement pacifique de leurs différends", Michel Xavier Biang les a exhortés à ne pas "entraver l'accès humanitaire aux populations qui en ont besoin".

À noter que le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à faire voter la résolution condamnant l'agression de la Russie contre l'Ukraine, en raison du veto russe. Toutefois, onze membres du Conseil se sont prononcés en faveur de cette résolution et trois se sont abstenus. Une situation qui a mis en lumière l'isolement de Moscou sur la scène diplomatique internationale.



L'ambassadeur, représentant permanent du Gabon à l'Onu, Michel Xavier Biang, lors de son intervention.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les ventes EDAN plus sécurisées grâce à la nouvelle application SEEG-POWER



La mascotte EDAN

Libreville, le 28 février 2022_ Afin d'améliorer la qualité de son service au client, la SEEG procédera à partir du 26 février 2022 à la mise en service d'une nouvelle plateforme de ventes EDAN dénommée SEEG-POWER.

Destinée aux revendeurs de son réseau tiers de caisses déportées utilisant actuellement la plateforme de vente K-POWER, cette application bénéficie d'une interface moderne, facile d'utilisation, sécurisée et conforme aux exigences technologiques inhérentes à son activité de vente d'unités d'électricité EDAN.

Plus intuitive, SEEG-POWER intègre de nouvelles fonctionnalités comme la confirmation du numéro de compteur, la double saisie du montant, l'ouverture et la fermeture des caisses, réduisant ainsi le nombre de réclamations clientèles suite aux erreurs de saisie au moment des actes d'achats.

La mise en service de la nouvelle plateforme pouvant générer des perturbations dans ce réseau de vente, la SEEG accompagnera ses clients afin de limiter la gêne occasionnée et les invite à utiliser les autres canaux de vente EDAN, à savoir MOBILEEDAN (via Airtel Money, Moov Money, BICIG Mobile et BGFIMobile), ACCESS ou les caisses SEEG.

La SEEG remercie sa clientèle de sa bonne compréhension pour la gêne qui résulterait de la mise en service de cette nouvelle plateforme qui vise une meilleure qualité de service.

La Direction
Communication et Marketing
Contact media : 011767853






 seeg gabon

www.seeg-gabon.com